

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Paris, le 25 JUIL. 08 - 010853  
N° DEF/CAB/CM14

Cabinet du Ministre

Le Chef  
du Cabinet civil

Monsieur,

Par une télécopie en date du 26 mai 2008, vous avez appelé l'attention du ministre de votre mécontentement de l'action de la gendarmerie de Saint-Orens à l'occasion de l'expulsion de votre domicile le 27 mars 2008.

Des éléments qui viennent de me parvenir, les trois militaires intervenus lors de l'expulsion de votre domicile le 27 mars 2008 étaient présents pour assister les huissiers de justices seuls mandataires de l'ordre d'expulsion.

Nsa En conséquence de quoi, s'agissant d'une procédure judiciaire qui se déroule sous le contrôle d'un juge d'instruction, vous comprendrez aisément que le ministre de la défense ne puisse se prononcer sur votre situation.

Telles sont les précisions qu'il m'est possible de vous apporter. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Alain MARC

Monsieur André LABORIE  
2 rue de la forge  
31650 saint Orens  
Mail : laboriandr@yahoo.fr